



Lomé, le 05 janvier 2022

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dans le cadre des réformes relatives à la transparence budgétaire, le ministère de l'économie et des finances (MEF) en collaboration avec le ministère de la planification du développement et de la coopération (MPDC) ont organisé une réunion de partage du budget de l'Etat, exercice 2022, avec les organisations de la société civile (OSC) et le secteur privé le 31 décembre 2021.

Cette réunion, présidée au nom de Monsieur le Ministre de l'économie et des finances, par le Secrétaire permanent pour le suivi des politiques de réformes et des programmes financiers, Monsieur Kpowbié Tchasso AKAYA, intervient après le vote dudit budget par l'Assemblée nationale le 28 décembre 2021. Elle entre dans le cadre de la poursuite des actions relatives au contrôle citoyen de l'action publique et à la mise à disposition du public des informations sur le budget de l'Etat.

L'objectif recherché est de placer le citoyen au centre du développement inclusif, contribuant ainsi à la réalisation des objectifs gouvernementaux, en permettant à la société civile et au secteur privé d'accéder et de comprendre les finances publiques de notre pays.

A cet effet, une présentation a été faite sur les notions de loi de finances et les différents types de lois de finances. Un accent particulier a été mis sur le budget de l'Etat, exercice 2022, les différents contextes, les priorités et les choix stratégiques qui sous-tendent son élaboration. Cette rencontre a également permis aux participants de connaître les grandes masses de ce budget, notamment les recettes budgétaires, les dépenses budgétaires et les différents soldes significatifs.

Les participants ont également pris connaissance des inscriptions spécifiques opérées au profit de différents domaines tels que l'éducation, la santé, l'agriculture, la sécurité, la police de proximité, l'énergie, le transport routier, aéroportuaire et portuaire. Les dispositions prises pour renforcer la résilience des contribuables et booster encore plus l'économie ont été également

exposées ainsi que les efforts déployés par l'Etat pour porter la part relative des dépenses sociales dans le budget, exercice 2022, à 47,4%.

A la suite de la présentation, les représentants des OSC et du secteur privé ont échangé avec les représentants des ministères chargés des finances et de la planification pour obtenir des clarifications sur certaines questions notamment les dispositions prises pour renforcer la soutenabilité de l'endettement public, la notion de la "part du budget de l'Etat consacré à certains secteurs comme le secteur de la santé", la contrepartie à mobiliser pour bénéficier des financement auprès des bailleurs de fonds, et d'autres actions en cours ou à mener par le gouvernement pour accompagner les OSC dans leurs activités afin de leur permettre de jouer pleinement leur rôle dans le développement inclusif de notre pays. Les participants ont également abordé les dispositions à prendre pour contrôler les mesures prises par l'Etat pour atténuer les effets de la vie chère dans notre pays.

Par ailleurs, une communication a été faite sur la budgétisation sensible au genre, une des innovations introduites dans le processus budgétaire pour traduire de manière effective les engagements pris par l'Etat en matière d'égalité des sexes et de droits des femmes.

Les ministères chargés des finances et de la planification remercient les membres des OSC et du secteur privé pour leur participation et réaffirment leur disponibilité à partager les informations sur la gestion des finances publiques avec ces organisations. Ces ministères exhortent les OSC à jouer leur rôle d'information et de sensibilisation de la population dans la mise en œuvre des actions prévues par le Budget, exercice 2022, pour l'amélioration continue de leurs conditions de vie.